

NET

***lota029.bbgraph***

<http://lota029.bbgraph.com>



**26/04/2012**

**La CAC s'était achevée dans la cuisine**

<http://lota029.bbgraph.com/t7828-la-chasse-a-courre-setait-achevee-dans-leur-cuisine>

le 26 avril 2012

## LA CHASSE À COURRE S'ÉTAIT ACHEVÉE DANS LEUR CUISINE



*En 2007, un cerf, traqué dans une chasse à courre, avait été achevé dans une cuisine.*

### Le tribunal d'Albi rend son jugement jeudi sur cette partie de chasse au cerf qui avait dérapé.

Dans sa maison tranquille, au milieu de la forêt de Grésigne dans le Tarn, la famille Rossard ne s'attendait pas à voir débarquer deux cerfs dans son salon, à un an d'intervalle. Les animaux, traqués dans le cadre de chasses à courre, avaient finalement été mis à mort dans la maison. Traumatisée, la famille Rossard a porté plainte, estimant que les organisateurs de la chasse à courre avaient manqué à leur obligation de sécurité et de prudence. Après trois jours d'audience, début mars, le tribunal correctionnel d'Albi rend sa décision jeudi.

### Le procès "de la chasse irresponsable"

Pour l'avocat de la famille Rossard, "ce dossier (...) est un puits presque sans fond d'imbécilités". Me Viguié a dénoncé "l'inconscience des chasseurs qui ont fait prendre un risque aux habitants (...). Il fallait arrêter cette chasse". "Ce n'est pas le procès de la chasse, mais de la chasse irresponsable", a-t-il martelé.

Du côté de la défense, on invoque un malheureux concours de circonstances. "Ce qui est arrivé à la famille Rossard est très regrettable mais c'est un aléa de chasse pour lequel ils ont été indemnisés", indique l'avocat des trois prévenus. Selon lui, si deux cerfs se sont retrouvés dans "le confetti de 5.000 m<sup>2</sup> qu'est la propriété des Rossard, c'est un accident de la vie", estime Me Triboulet, l'avocat de l'association qui a organisé ces chasses à courre, "on ne peut pas dominer l'instinct animal. A l'impossible, nul n'est tenu". La défense a donc demandé la relaxe des trois prévenus.

La partie civile espère au contraire "un jugement qui fera jurisprudence" pour sanctionner les dérives.

<http://www.europe1.fr/France/La-chasse-a-courre-s-etait-achevee-dans-leur-cuisine-1055105>